



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : 30-07-2026 /

Dossier complet le : 30-07-2026 /

N° d'enregistrement : 021509/KK P

1 Intitulé du projet

Projet de lotissement " La Roche Molive" - Tranche 4 a CHANVERRIE

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

COMMUNE DE CHANVERRIE

Raison sociale

COMMUNE

N° SIRET

20008500900013

Type de société (SA, SCI...)

Collectivités territoriales

Représentant de la personne morale ☐ Madame

☒ Monsieur

Nom

FRUCHET

Prénom(s)

Jean-Francois

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
6. Infrastructures routières	(les ponts, tunnels et tranchées couvertes supportant des infrastructures routières doivent être étudiés au titre de cette rubrique)., 6A

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

☐ Oui ☒ Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

☒ Oui ☐ Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet de lotissement "La Roche Molive" tranche 4, propose d'aménager un quartier d'habitation sur la commune de CHANVERRIE. Le projet prévoit la création de 49 parcelles libres de constructeur à destination d'habitation individuelle. La surface moyenne des lots est de 356 m². Les accès au quartier se font depuis l'Avenue Victor Hugo au Nord et au Sud depuis la Route de Saint Laurent. Afin de permettre ces accès, un projet d'aménagement sur la Route de Saint Laurent est en cours d'étude. Le quartier correspond aux attentes définies dans l'OAP de la Communauté de Communes du Pays de Mortagne. Le projet de "La Roche Molive", s'inscrit dans la continuité de l'aménagement du quartier de la Roche Molive où 3 tranches ont déjà été réalisées. Ce futur quartier d'habitation est la dernière tranche du projet.

4.2 Objectifs du projet

Le projet prévoit la création de 49 parcelles libres de constructeurs, à destination d'habitation. Le projet répond à l'OAP du Site n°8 : La Roche Molive, qui concerne le terrain. Cette OAP a pour objectif la création de nouveaux logements, dans une logique d'opération d'ensemble. La densité demandée à l'OAP est de 20 logements / hectares. Le projet en lui-même a une superficie d'environ 2,6 ha, pour 49 parcelles, ce qui donne une densité de 19 logements / hectare.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

Les travaux seront réalisés en deux phases : -1ère phase : travaux de viabilisation et de voirie provisoire, comprenant : les travaux de terrassement ; les ouvrages de gestion des eaux pluviales ; l'assainissement eaux usées ; réseaux eaux potable, téléphone, électricité et éclairage public ; voirie provisoire ; intervention sur la végétation existante. - 2ème phase : travaux de finition de voirie, d'aménagements paysagers et d'éclairage public, comprenant : travaux de revêtement de la chaussée définitive ; réalisation des trottoirs et des voies piétonnes ; éclairage public (câblage et mats) ; aménagements paysagers : plantations et mobiliers.

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Le projet est voué à accueillir un quartier d'habitation de 49 logements.

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Permis d'Amenager / Dossier Loi sur l'Eau

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
29261	(29261, m²)

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : Voie :

Lieu-dit :

Localité :

Code postal : BP : Cedex :

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : " Lat. : "

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Point de d'arrivée : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

☐ Oui ☒ Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

☐ Oui ☐ Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	☐	☒	ZNIEFF de type 1, la "Vallee des amourettes, de la tour et de la caillette "a 1,4 km au Nord du projet. ZNIEFF de type 1; "Etang du blanc", a 3,6 km a l'Ouest du projet. ZNIEFF de type 2, "Collines vendeennes, vallee de la Sevre Nantaise", a 540 m du projet.
En zone de montagne ?	☐	☒	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☒	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☒	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	☐	☒	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☐	☒	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	☐	☒	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☒	☐	Presence d'une zone humide, de 950 m ² sur le terrain, delimitée par l'étude d'OCE.
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	☐	☒	
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☐	☒	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☒	
Dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☒	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	☐	☒	
Dans un site inscrit ?	☐	☒	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	☐	☒	
D'un site classé ?	☐	☒	

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☒	☐	Presence d'une zone humide sur le projet : celle-ci sera conservée cependant, le projet peut engendrer l'interception des apports hydrauliques et un drainage lié aux constructions.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	☒	☐	Le projet prévoit un excédent d'environ 1500 m ³ de terre à évacuer, sachant que 1000 m ³ seront déjà réutilisées sur place dans le cadre des aménagements.
	Est-il déficitaire en matériaux ?	☐	☒	Le nivellement sera fait avec une partie des terres excédentaires (environ 1000 m ³) présentes sur le terrain.
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☒	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	☒	☐	Le projet se raccordera aux reseaux d'assainissement existants, presents sur l'Avenue Victor Hugo
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☒	☐	Presence d'une zone humide, le projet se trouve en lisiere de boisement a enjeux fort et presence d'une haie arboree a enjeux moderes. Toute intervention de defrichage ou de taille legere aura un impact selon la saison.
Milieu naturel	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☐	☒	Les parcelles du projet sont aujourd'hui des prairies. Ces terrains sont dans l'emprise d'une OAP a vocation d'habitat et en zonage AUH.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐	☒	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	☒	☐	Le trafic engendre sera du au fonctionnement du futur quartier d'habitation.
	Est-il source de bruit ?	☒	☐	Les travaux peuvent generer des nuisances sonore, seulement pendant les periodes diurnes.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des odeurs ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des vibrations ?	☒	☐	Les travaux peuvent generer des vibrations, seulement pendant les periodes diurnes.
	Est-il concerné par des vibrations ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	☒	☐	Du a l'eclairage securitaire du futur quartier d'habitation. Un soin particulier sera apporte a la trame noire ainsi qu'au choix des luminaires afin de ne pas nuire a la faune nocturne.
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☐	☒	
Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des rejets liquides ?	☒	☐	Les eaux de ruissellement des voiries et eventuellement les eaux de debordement des ouvrages crees sur les lots, seront dirigees gravitairement vers les espaces verts et noues du lotissement
	Si oui, dans quel milieu ?	☐	☐	Une partie des eaux seront dirigees vers des zones de retention et d'infiltration. Une autre partie des eaux seront tamponnees puis rejeter dans la zone humide ou des noues allant dans le vallon

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	☒	☐	Les eaux de ruissellement du bassin versant de la zone humide seront ensuite rejetées dans celle-ci, permettant ainsi son alimentation telle que préconisée dans l'étude d'OCE. Les eaux de ruissellement allant dans des noues ainsi que les surverse des ouvrages de retenues seront dirigées vers le vallon des Amourettes.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☐	☒	
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	☒	☐	Les terrains aujourd'hui en paturage, sont destinés à accueillir des logements conformément aux documents d'urbanisme et notamment à l'OAP sur ce secteur.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

☐ Oui ☒ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

☐ Oui ☒ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Une étude faune, flore et un diagnostic zones humides ont été réalisées en 2024 sur le terrain. Il révèle une zone humide prairiale, ainsi que des enjeux forts sur la lisière du boisement (corridors écologiques importants et site de chasse d'espèces d'enjeu fort) ; des enjeux modérés sont relevés sur une haie arborée (site de chasse d'espèces d'enjeu fort et site de reproduction et d'alimentation pour l'avifaune protégée commune). Le reste du terrain est en enjeux faibles pour toute la partie prairie et haies arbustives ou horticoles.

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

Mesures d'évitement : > Zone humide : afin de la préserver et d'éviter son drainage du à l'aménagement, les eaux pluviales seront gérées de manière à pouvoir conserver son alimentation en eau. Pour cela, les eaux de ruissellement et des éventuels débordement des ouvrages créés sur les lots, de ce bassin versant seront dirigées vers la zone humide afin d'assurer son alimentation. > Lisière du boisement et haies : un recul de 5 m des aménagements par rapport aux pieds des haies et lisières arborées d'enjeux forts et modérés est prévu. Mesures de réduction : > Les travaux seront engagés en dehors de la période printanière et estivale (période de reproduction et de nidification). Pour cela, les travaux seront prévus entre fin août et fin février. > Compte-tenu des enjeux liés aux espèces nocturnes sur ce site (chiroptères), une attention particulière sera portée sur l'éclairage pour le maintien d'une trame noire aux abords des haies et boisements.

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Selon la conclusion de l'étude faune, flore et diagnostic zones humides, réalisée par OCE : "Ces mesures d'évitement et de réduction nécessaires sont à privilégier afin de ne pas nuire au maintien, dans un état de conservation favorable, des populations d'espèces concernées dans les aires de répartition naturelle. Si celles-ci sont correctement mises en place, aucune mesure compensatoire ne sera jugée nécessaire (absence d'impact résiduel notable)."

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié .	☐
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	☐
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	☐
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	☐
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	☐
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	☐
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	☐

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d’ouvrage ou petitionnaire

ⓘ Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d’évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1		☐
2		☐
3		☐
4		☐
5		☐

9 Engagement et signature

Je certifie sur l’honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l’environnement requises au titre d’autres législations applicables ☒

Je certifie sur l’honneur l’exactitude des renseignements ci-dessus ☒

Nom FRUCHET

Prénom Jean-Francois

Qualité du signataire Maire de la commune de Chanverrie

À CHANVERRIE

Fait le 27-07-2026 / / / /



Signature du (des) demandeur(s)